

FICHE DE POSTE COORDINATEUR.TRICE TECHNIQUE

La Régie de Quartier de Saint-Denis est une association – structure d’insertion par l’activité économique dont l’objet est de favoriser l’insertion socio- professionnelle des dionysiens éloignés de l’emploi, et de contribuer à renforcer le lien social sur le territoire.

Le/La coordonnateur.trice technique est placé.e sous la hiérarchie directe de la Direction.
Il/Elle a la responsabilité de l’ensemble des équipes techniques et du bon déroulement de toutes les prestations réalisées par la Régie de Quartier de Saint- Denis.
A partir de sa fonction technique, il/elle peut représenter la Régie lors de réunions partenariales et participer à la mise en place de tous projets économiques.

Description des Missions

Responsabilité technique

Il/elle assure les missions suivantes :

- Il/elle coordonne et planifie l’ensemble des chantiers, en assure le suivi et la bonne réalisation.
- Il/elle assure la responsabilité technique de la production, l’organisation des plannings, le suivi de toutes prestations, la bonne mise en œuvre du cahier des charges et des objectifs fixés par la direction.
- Il/elle coordonne la planification des équipes afin d’optimiser l’exécution et de permettre à chaque salarié en insertion d’acquérir de nouvelles compétences.
- Il/elle est responsable de la réalisation technique et de la qualité des prestations en lien étroit avec les encadrants-technique.

En cas, d’absence des encadrants-techniques, il sera en lien direct avec les chefs d’équipe.

- Il/elle accompagne, conseille et apporte son expérience technique auprès des encadrants et/ou chefs d’équipe.
- Il/elle peut être amené à intervenir en production de manière exceptionnelle, si besoin
- Il/elle est responsable de l’ensemble du matériel et des matériaux.
- Il/elle veille à l’entretien et au bon fonctionnement des machines et des véhicules.
- Il/elle est le responsable de la gestion du stock en lien avec les encadrants et/ ou chefs d’équipe.
- Il/elle assure les achats, le passage et le suivi des commandes après accord de la Direction.
- Il/elle évalue les besoins en matériel et matériaux nécessaires à la bonne réalisation des prestations en lien avec les encadrants.
- Il identifie les dysfonctionnements (incidents, qualité, ...) et peut mettre en place ou préconiser les actions correctives et préventives (organisation, moyens, méthodes,) qu’il soumet à la codirection.
- Il assure et organise la maintenance des différents locaux de la régie

Régie de Quartiers de Saint-Denis

1 Allée des Saules 93200 Saint-Denis /// SIRET 8074 16 24 300028 /// Tél: 09 80 09 21 36 ///
accueil@rqstdenis.org



- Il/elle établit les devis sur l'ensemble des activités de production de la régie.
- Il/elle assure le suivi financier des chantiers, veille à leur équilibre économique en lien avec la codirection
- A la fin de chaque prestation il se doit de transmettre les éléments permettant la facturation.

Ressources humaines

- Il/elle participe au recrutement des salariés en insertion en évoquant ses besoins auprès du pôle « social »
- Il/elle travaille en étroite collaboration avec le personnel administratif, les chargés d'insertion professionnelle
- Il/elle peut être amené à notifier par écrit les dysfonctionnements constatés aux salariés placés sous la responsabilité des encadrants et/ou chefs d'équipes après en avoir informé la direction.

Développement économique

- Il/elle est l'interlocuteur et l'interface privilégié avec la codirection des donneurs d'ordre ou de leurs représentants.
- Il/elle participe à l'élaboration des réponses aux appels d'offre.
- Il/elle négocie les achats avec les fournisseurs
- Il/elle participe au développement économique en respectant les orientations et le projet de la Régie.

Prérequis :

Expérience dans l'encadrement en insertion et la coordination des activités de production

Bonne connaissance de l'insertion par l'activité économique

Aptitudes rédactionnelles et capacité à rendre compte par écrit

Permis B exigé

Conditions de travail et rémunération :

- Contrat de 35h/semaine en CDI
- Niveau 4 de la convention collective des Régies de Quartier
- Salaire horaire brut : 19,90 €
- Travail du lundi au vendredi, possibilité travail ponctuel le samedi
- Poste à pourvoir dès que possible

Veillez envoyer CV et lettre de motivation à rh@rqstdenis.org

Régie de Quartiers de Saint-Denis

1 Allée des Saules 93200 Saint-Denis /// SIRET 8074 16 24 300028 /// Tél: 09 80 09 21 36 ///
accueil@rqstdenis.org